



anRT

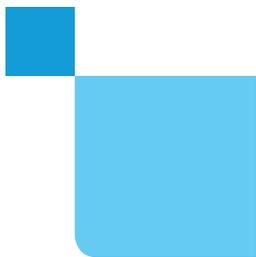
ASSOCIATION NATIONALE
RECHERCHE TECHNOLOGIE

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2018

POUR UNE FRANCE
FORTE DE SA RECHERCHE







SOMMAIRE

VISION, MISSIONS, AMBITIONS	p.4
<hr/>	
ILS NOUS ONT REJOINTS CETTE ANNÉE !	p.6
<hr/>	
2017-2018 EN ACTIONS	p.7
1. Informer nos membres.....	p.8
2. Échanger entre membres.....	p.14
3. Influer sur le système français et européen de recherche et d'innovation.....	p.20
4. Former pour la recherche et l'innovation : les dispositifs Cifre, nos formations, l'entrepreneuriat	p.24
<hr/>	
NOTRE ORGANISATION	p.32
■ Le Conseil d'administration.....	p.32
■ Les membres de l'ANRT	p.33
■ L'ANRT en chiffres clés.....	p.37

ÉDITO

Vision, missions, ambitions

“
Les entreprises, françaises comme européennes, sont au rendez-vous de ces enjeux de recherche, d'innovation et de croissance, adoptant bien souvent en parallèle des démarches exigeantes et responsables pour assurer la durabilité des écosystèmes dans lesquels elles évoluent.»



Thierry Breton,
Ancien Ministre,
Président du
Conseil d'administration
de l'ANRT,
Président-Directeur général
d'ATOS SE

Sur le plan économique comme social, la recherche et l'innovation constituent deux leviers incontournables pour relever les défis du 21^e siècle. L'Europe a ainsi choisi d'orienter son prochain programme-cadre de recherche et d'innovation, Horizon Europe, autour de sept grandes missions qui sont au cœur des enjeux actuels de transformation auxquels l'humanité est confrontée et pour lesquels le numérique, avec d'autres disciplines scientifiques, représente un nouvel espace porteur de solutions toujours plus innovantes : climat, énergie, économie circulaire, santé, sécurité, alimentation et transport. La recherche européenne se met ainsi toujours davantage au service du progrès de notre continent. Les entreprises, françaises comme européennes, sont au rendez-vous de ces enjeux de recherche, d'innovation et de croissance, adoptant bien souvent en parallèle des démarches exigeantes et responsables pour assurer la durabilité des écosystèmes dans lesquels elles évoluent. C'est tout l'enjeu de l'adoption de raisons d'être au sein des entreprises françaises qui inscrivent leur création de valeur dans une perspective durable et de long terme avec toutes leurs parties prenantes. Je me réjouis que l'entreprise que je dirige, Atos SE, ait été, avec d'autres, pionnière dans ce domaine.

L'une des clefs de cette démarche de progrès responsable repose sur le dialogue entre le monde académique et les entreprises. Les feuilles de route de recherche gagnent toujours à être construites de manière collaborative car les défis à relever mobilisent une large palette de domaines scientifiques et leurs intersections. Force est malheureusement de constater que ce dialogue, malgré la profusion de dispositifs de coopération, n'est pas encore suffisamment institué aujourd'hui. Un des atouts de l'ANRT repose sur sa capacité à animer des groupes d'échange de haut niveau sachant s'accorder sur des priorités de recherche dans une logique de prospective intersectorielle. Les six priorités de recherche présentées en juin 2018 au Comité de pilotage de la Stratégie nationale de recherche énergétique - SNRE - en sont un excellent exemple.

L'ANRT milite ainsi, avec ses membres, pour un système de recherche français et d'innovation stable, lisible et efficace. Les dispositifs Cifre et de crédit impôt recherche (CIR) en sont de bons témoignages. Les études de trois sites régionaux menées par l'ANRT en 2018 ont révélé que des écosystèmes de recherche et d'innovation émergent grâce aux hommes et aux femmes de terrain, bâtisseurs unis dans leur volonté de création de valeur et d'emplois au sein de leurs territoires. L'ANRT contribue ainsi à apporter aux décideurs publics des éclairages objectifs, consensuels par leur construction intersectorielle, et donc crédibles dans la durée.

Ces écosystèmes de recherche et d'innovation doivent aussi beaucoup à des leaders dotés d'une double culture, fins connaisseurs du monde académique et de la recherche comme des enjeux économiques des entreprises. C'est cette double culture qu'acquièrent rapidement les doctorants Cifre et qu'il nous faut sans doute promouvoir encore davantage. La croissance du dispositif Cifre, notamment au sein des PME, est tout à fait remarquable et je tiens, en tant que Président de l'ANRT, à remercier tous ceux qui contribuent à ce succès, et notamment l'Etat pour le soutien constant et sans faille qu'il apporte. Nous devons cependant avoir le souci constant de continuer à améliorer les conditions de formation de nos jeunes chercheurs. C'est dans cette perspective que l'ANRT a, par exemple, choisi récemment d'élargir ses travaux au champ des innovations pédagogiques, ouvrant ainsi notre association à de nouveaux secteurs importants pour la soutenabilité et la diffusion des démarches d'innovation dans notre pays.

Au nom du Conseil d'administration que je préside, je tiens à remercier chacun des membres et collaborateurs de l'ANRT qui contribuent tous, par leur action engagée et collaborative au quotidien, à aider notre pays à faire de tous ses territoires des lieux de recherche et d'innovation toujours plus dynamiques, ambitieux et performants au service de la croissance et de l'emploi.



Chacun a besoin de l'autre et nos réunions rendent souvent palpables la réalité et le dynamisme de l'équipe France en matière de recherche et d'innovation. »



Clarisse Angelier,

Déléguée générale de l'ANRT

L'année 2018 est à placer sous le signe de la consolidation. La nouvelle identité visuelle de l'ANRT, ses nouveaux locaux, la nouvelle organisation de ses activités et leur développement dans le souci constant d'être utile, ont créé une base solide de travail, rationnelle et lisible, que les membres semblent avoir appréciée si l'on en juge par les niveaux de participation aux différentes activités de l'association.

Qu'il me soit permis ici de saluer leur engagement ainsi que leur sens du partage et de l'intérêt collectif au service de la recherche et de l'innovation. Parfois en concurrence sur le plan des affaires, les membres de l'ANRT ont à cœur de nourrir des échanges en profondeur, la confiance qu'ils s'accordent m'émerveille régulièrement. Ce dialogue, toujours constructif sur des sujets stratégiques ou prospectifs, démontre la valeur d'une démarche de co-construction des champs de recherche. Chacun a besoin de l'autre et nos réunions rendent souvent palpables la réalité et le dynamisme de l'équipe France en matière de recherche et d'innovation.

L'ANRT se veut un lieu d'accueil pour échanger, débattre, se confronter, construire une vision stratégique commune, se doter d'une force d'action. Tiers de confiance, les membres lui confient leur point de vue sans fard, permettant des analyses objectives, des propositions fondées, la garantie d'une écoute. Les décideurs publics sont attentifs à nos travaux qui sont transmis régulièrement aux ministres et aux parlementaires. Nous affichons clairement l'ambition d'un impact constructif et durable sur les débats de politique publique. Nos travaux ont vocation à participer aux enjeux de transformation organisationnelle - système français de recherche et d'innovation ou programmes européens - et thématique - énergie, numérique, pédagogie, sport, espace ...

Que ce soit en solo lors des petits déjeuners stratégiques, en équipe lors des colloques, ou de manière intergénérationnelle avec les doctorants Cifre, les membres décortiquent et s'approprient ensemble les défis, les concepts, les modèles prospectifs, les changements de réglementation. Mais ce n'est pas tout. Nos groupes thématiques donnent aussi à voir les écosystèmes, et concourent à leur maturation. On le constate très bien avec le groupe dédié à la « pédagogie par le jeu » qui rassemble des acteurs de la recherche publique et des entreprises qui se sont découverts. Il y naît des potentiels de transfert, de nouveaux sujets de recherche ou même de collaboration industrielle. L'ANRT devient ainsi un acteur de mûrissement de nouveaux écosystèmes créateurs de valeur par la recherche et l'innovation.

Les doctorants Cifre constituent un point pivot de notre Association. Nous les faisons désormais largement intervenir et leur maturité impressionne chaque fois les plus anciens d'entre nous. Nous cultivons ainsi les interactions entre les entreprises et le cœur même des laboratoires académiques porté par les doctorants. Le spectre disciplinaire des Cifre nous offre la possibilité de nous emparer d'absolument tous les sujets. Je m'associe au Président pour saluer la confiance que nous accorde le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la qualité de la coopération avec ses équipes et les moyens qu'il alloue chaque année à cette modalité de formation doctorale hautement efficiente.

L'ANRT doit aussi beaucoup à son équipe qui se met chaque jour davantage au service de ses membres pour leur apporter le niveau de services pointus qu'ils attendent. Comme le Président, je tiens à remercier les collaborateurs ainsi que tous les membres de l'ANRT pour leur engagement constant au service du rayonnement de la recherche et de l'innovation dans notre pays.

Ils nous ont rejoints cette année !

D'octobre 2017 à décembre 2018



BDR THERMEA GROUP

KARDHAM





LE RÉSEAU INTERSECTORIEL DE LA RECHERCHE FRANÇAISE

L'ANRT est très attentive à répondre aux besoins de ses membres. Son action est ainsi déployée dans le souci permanent :

- d'apporter les informations les plus actuelles, dénuées de filtrage, notamment en invitant des personnalités de haut niveau à s'exprimer directement dans nos locaux ;

- d'offrir des conditions d'échanges, pour le progrès de chacun, par la confrontation de positions, de points de vue stratégiques, le partage d'expériences et l'analyse des courants ou défis de recherche ;

- de porter la parole des membres aux décideurs publics au travers de messages collectifs dont la force tient d'abord à leur caractère doublement intersectoriel puisque l'ANRT réunit les secteurs publics et privés sur l'ensemble des secteurs d'activités et des disciplines scientifiques.

L'ANRT est perçue comme un tiers de confiance par l'ensemble de ses membres mais aussi par les décideurs publics qui accueillent avec attention ses messages. Sa capacité à rassembler potentiellement tous les acteurs français de la recherche et de l'innovation, constituant ainsi une sorte de « pack France », est sa première promesse.

L'ANRT incarne le dispositif Cifre qu'elle porte depuis sa création. Ce sont plus de 25 000 thésards qui ont été formés par la recherche dans un contexte biculturel par construction. Ce dispositif est une réussite saluée chaque jour par tous les bénéficiaires !

2017-2018

EN ACTIONS

1. Informer
2. Échanger
3. Influencer
4. Former

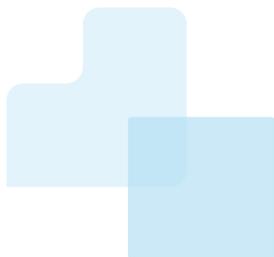
1.

Informer nos membres

Un « benchmark » national & international rythmé tout au long de l'année

—

En matière de recherche et d'innovation l'information est cruciale. Que ce soit pour comprendre l'organisation des systèmes français et européens, les logiques politiques ou les stratégies des entreprises et des établissements publics, ou encore se repérer dans les dispositifs, offrir une source fiable d'informations actualisées est le premier engagement d'une association. En plus de son bulletin de veille ou des réponses quotidiennes qu'elle apporte à ses interlocuteurs, l'ANRT organise des rencontres régulières dans le contexte intimiste d'un petit-déjeuner en ses locaux, ou en recherchant une large visibilité lors des colloques annuels. Elle donne ainsi la parole à des personnalités françaises et étrangères, elle construit des lieux de débats entre ses membres sur les sujets qui les concernent.



Chaque jour, le point de contact (PCN) juridique et financier du service Europe

répond aux interrogations des porteurs de projets de R&D financés par le programme-européen Horizon 2020 et en explique les règles de participation. Ce sont ainsi 240 questions qui ont été traitées en 2018.



Chaque semaine, le service de veille documentaire

dédié à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation réunit les informations qui ont fait l'actualité notamment les politiques et financements publics français et européens ou les grandes tendances industrielles. En 2018, ce sont 43 bulletins de veille qui ont été diffusés vers les 4 400 contacts actifs que compte l'Association.

**Toujours une source
d'information très
précieuse, que je lis
régulièrement avec
intérêt. Merci pour
ce travail fort utile. »**

Patrick Bastard - Renault

**Une revue de presse
grande qualité. »**

France Industrie

La veille c'est aussi : l'Espace documentaire coopératif (EDC),

un fonds documentaire unique de ressources numériques sur les thématiques de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (ESRI). Exclusivement réservé à nos membres, l'EDC enregistre une moyenne de 455 pages consultées par mois via le site de l'ANRT.

La lettre de l'ANRT traite tous les sujets portés par l'Association pour ses membres,

enseignement supérieur, recherche, développement technologique et innovation, à l'échelle européenne et nationale. Elle est accessible en ligne et diffusée à environ 4 400 destinataires. Tout collaborateur intéressé au sein d'une organisation adhérente peut y accéder sur simple demande par courriel. Trois grands thèmes se sont partagés le sommaire des numéros parus en 2018 : la mise en œuvre du programme européen de recherche et d'innovation Horizon 2020 (2014-2020), la préparation du futur programme Horizon Europe qui prendra la suite en 2021, l'analyse du système français de recherche et d'innovation.

Citons parmi les articles qui ont retenu l'attention des lecteurs : Recherche partenariale, place aux réalités de terrain (N°2, janvier-février 2018) ; Six mesures concrètes pour simplifier le 9^e PCRI (N°3, mars 2018) ; Start-up, les secrets d'un rachat heureux (N°4, mai 2018) ; La recherche et l'innovation au-delà du programme-cadre (N°5, juillet 2018) ; Conseil européen de l'innovation, changement de cap dans le soutien à l'innovation (N°6, septembre 2018) ; Oui, il y a le bon et le mauvais open access (N°7, novembre 2018).

**On y trouve de
l'information que
l'on ne trouve pas
ailleurs. »**

*Bertrand Bouchet - CEA
à propos de La lettre
de l'ANRT.*

**Cette lettre est
conviviale et très
bien faite : un
article principal
pas trop long, une
partie avec un
focus sur certaines
thématiques de
l'article, qui renvoie
lui-même sur une
base documentaire
et réglementaire
issues soit de l'ANRT
soit d'organismes
extérieurs. Mes
félicitations ! »**

Hervé Ach - IFPEN

Trois colloques annuels thématiques

Ces colloques rythment la vie de l'Association autour de trois grands sujets au cœur des problématiques de l'ANRT et qui méritent d'être approchés annuellement selon des angles chaque fois renouvelés.

 Le 7 mars 2018

Construction et organisation des relations partenariales de recherche

Les membres de l'ANRT se sont interrogés sur **les impacts de la diversité et de la mixité sur les métiers de la R&I**, en partenariat avec **Pink Innov'** et l'association **Femmes & Sciences**.

Organisé au MESRI sous l'égide de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ce colloque a cherché à évaluer les impacts de la diversité et de la mixité sur les performances des équipes de recherche autour de trois axes de réflexion :

- > les enjeux de la pluralité des cultures au sein des équipes de recherche ;
- > l'accompagnement des seniors et la transmission des savoirs ;
- > les impacts de la mixité dans les métiers.

La diversité, sous toutes ses formes, constitue un élément fondamental de l'égalité des chances, de notre capacité à innover et à insérer.

 **La diversité est « un impératif social, moral et économique » qu'il faut envisager « comme une chance et comme un défi. »**

a déclaré la ministre en ouvrant le colloque.

> Prendre conscience et s'engager :

lors des recrutements, accepter de donner leur chance à des candidats atypiques dans un esprit volontariste car leur mise en œuvre se heurte à de nombreuses résistances.

> Accorder les différences pour créer des liens :

tout le défi consiste à aller au-devant des autres, à reconnaître les différences, à les respecter et les faire dialoguer.

> Inventer un langage commun :

il est essentiel de débiter chaque collaboration par un travail de définition destiné à s'assurer que toutes les parties prenantes parlent bien de la même chose. Sans cette langue commune, façonnée par les échanges et les expériences, les relations seraient impossibles.

> S'adapter aux contextes locaux :

les salariés appelés à travailler à l'étranger doivent s'efforcer de maîtriser les codes, traditions, règles en vigueur dans le pays. La prise en compte de ces facteurs culturels permet une meilleure intégration. Cette démarche offre aussi l'avantage à une entreprise de se démarquer de ses concurrents en créant une relation de confiance.

 Le 14 juin 2018

Revue annuelle des nouveaux usages

Accueillie par **Sanofi sur son site de Gentilly**, la **Revue annuelle des nouveaux usages 2018** a fait la démonstration des améliorations apportées aux patients par la **santé connectée**. Les grands témoins invités ont partagé leurs expériences, leurs questionnements et leurs projets.

On retient un mot clef, le sens... pour le patient, les professionnels de santé, les chercheurs, les industriels. Un mot d'ordre, le partage... des données, des visions, des méthodes, de la valeur, des émotions. Centré sur le patient, le digital bouleverse toutes les pratiques, ouvre des avancées inouïes, des opportunités tous azimuts, mais aussi induit des risques qu'il convient de juguler. Entre volonté de progrès et crainte de se perdre, motivés par l'humain, le sens de l'action, la nécessité de complémentarité, les experts font équipe avec l'intelligence artificielle. On invente un néo-compagnonnage réel, virtuel et intersectoriel.

 **Merci encore pour cette belle revue, riche d'échanges et de perspectives pour laquelle je suis heureux d'avoir associé Sanofi à vos côtés. »**

 Le 5 décembre 2018

Science, innovation et société

Le groupe Vinci a accueilli sur sa plateforme de prospective Leonard à Paris notre colloque dédié aux **stratégies de recherche et d'innovation face aux grands défis**, présidé par Pierre-Benoit Joly (LISIS-INRA).

and Innovation Research (ISI) de Karlsruhe, il s'agit non seulement de changement de paradigmes techno-scientifiques (la digitalisation constituant le changement le plus actuel) mais aussi de revoir nos engagements normatifs : quel rapport de nos sociétés à la croissance du PIB ? Ne convient-il pas de revoir totalement notre rapport à la mobilité ? A la consommation ? (...) Les transitions sont systémiques et nécessitent de



« Les limites naturelles et sociales ont été atteintes, le temps des trajectoires de rattrapage est révolu, on est entré dans une période à rendement négatif » selon Benjamin Coriat (Université Paris-Nord). La recherche est désormais contrainte à inventer le futur. Nombre de technologies sont là, et l'innovation fabrique demain. Les enjeux des entreprises et des établissements de recherche concernent la durabilité du système avec ses dimensions économique, sociale et environnementale. Ils sont aussi d'ordre éthique et culturel. Pour Jakob Edler, directeur du Fraunhofer Institute for Systems

très nombreuses remises en cause. Les sources de tension entre exploration et exploitation sont nombreuses comme l'ont souligné les intervenants. La recherche appelle temps long, sérendipité, liberté d'action. La co-construction des programmes, des alliances de recherche entre le privé et le public sur des défis pris dans leur entièreté est nécessaire. Les campus sont un lieu fort de porosité entre les étudiants, les enseignants chercheurs et les entreprises. Les écosystèmes se recomposent. Le métier des chercheurs se transforme, la légitimité de leurs activités est questionnée. Des

acteurs apparaissent, ils apportent du renouveau – la frugalité est un moteur de recherche qui concerne tous les continents. Ils interrogent et bousculent aussi les frontières actuelles des organisations : rôle de l'Etat, place de l'éthique, question des biens communs, etc. Dans un contexte de crise de légitimité, l'invention des futurs communs requiert des consultations larges pour construire et s'approprier les visions du long terme.

Au fil de l'année des interventions de haut niveau

Organisées à l'ANRT selon le format d'un petit-déjeuner, ces réunions donnent la parole à des personnalités qui dirigent la recherche et l'innovation en France ou à l'étranger. Le cadre relativement intimiste permet d'aborder les sujets en profondeur par des échanges directs.

14 février 2018 - **Patrick Nédellec** directeur Europe de la recherche et coopération internationale, CNRS.

Les collaborations européennes et internationales du CNRS : les priorités, les enjeux, les outils et les ouvertures partenariales.

6 mars 2018 - **Philippe Choderlos de Laclos**, directeur général du Centre technique des industries mécaniques (Cetim).

Les priorités stratégiques du Cetim, ses moyens et ses initiatives pour renforcer les liens entre la recherche et l'entreprise à l'échelle régionale, nationale, européenne et internationale. Cette rencontre a été l'occasion d'un échange autour des actions mises en place par le Cetim dans le cadre du projet « Industrie du Futur ».

21 mars 2018 - **Yuko Harayama**, membre exécutif permanent du Conseil pour la politique scientifique, technologique et d'innovation (CSTI) au Cabinet Office (Japon).

Les défis auxquels le Japon doit faire face et les stratégies de sciences, de technologies et d'innovation mises en œuvre pour les relever. Dans le cadre de son cinquième plan « Sciences et technologies » (2016/2020), le gouvernement japonais vise à réaliser ce qu'il appelle la Society 5.0 ou Super Smart Society : « A human-centered society that balances economic advancement with the resolution of social problems by a system that highly integrates cyberspace and physical space ». L'accent a été mis sur les coopérations développées avec l'Europe et dans le monde et sur leurs perspectives.

11 avril 2018 - **Alexander Cooke**, conseiller Industrie, innovation et science auprès de l'Ambassade d'Australie en Belgique et au Luxembourg, représentant de l'Australie auprès de l'Union européenne et de l'OTAN.

L'organisation du système de recherche et d'innovation et la stratégie de recherche et d'innovation de l'Australie. Le plan stratégique 2030 pour la recherche et l'innovation de l'Australie « La prospérité par l'innovation » se développe selon 5 axes : l'éducation, l'industrie, la R&D et la culture et l'ambition. Il s'accompagne d'une stratégie d'innovation mondiale pour multiplier les coopérations scientifiques à l'international. L'objectif est d'assurer à l'Australie une place de premier rang mondial dans le domaine de l'innovation.

28 mai 2018 - **Mélanie Marcel**, experte pour la Commission européenne, fondatrice de SoScience, et auteure de *Science et impact social*, Sarah Marniesse, directrice de la valorisation de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et Régis Réau, directeur scientifique et R&D d'Air Liquide, ont présenté leur vision de l'innovation responsable et leur expérience de collaboration en open innovation.

L'attention a été notamment portée sur les démarches multi-acteurs : grands groupes, instituts, entrepreneurs sociaux, agences de financement, sociétés de conseil. Pourquoi collaborer en open innovation ? Comment construire les partenariats ? Quel est le rôle de chacun des partenaires et quelles sont les perspectives nouvelles ouvertes par une telle démarche ?

10 septembre 2018 - **Marie-Pierre Ippersiel**, présidente et directrice générale de PRIMA Québec, a présenté les grandes lignes de l'écosystème des matériaux avancés au Québec et les interactions entre acteurs qui stimulent l'innovation. A partir d'une étude quantitative et qualitative récente, elle a donné un aperçu des tendances qui se profilent pour l'écosystème et a mis en perspective le dynamisme de la filière québécoise. Une attention particulière a été apportée au volet industriel.

19 octobre 2018 - **Thierry Damerval**, président directeur général de l'Agence nationale de la recherche (ANR), a présenté le projet stratégique de l'établissement : ses missions, ses enjeux, ses ressources et son organisation. Cette intervention a été notamment l'occasion d'un échange sur le fonctionnement de l'Agence au service de la recherche publique et privée.

L'ANR est un établissement public à caractère administratif créé en 2005 et placé sous la tutelle du ministre chargé de la Recherche. Elle a pour mission la mise en œuvre du financement sur projet en France. Pour ce faire, elle a conçu et déployé une palette d'instruments de financement. L'ANR est chargée de gérer les grands programmes d'investissement de l'État dans le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche. A ce titre, elle a été désignée en 2010 comme opérateur de l'État pour les actions du programme d'investissements d'avenir.

26 novembre 2018 - **Jean-Yves Le Gall**, président du Centre national d'études spatiales (CNES), en a présenté le projet stratégique : ses missions, ses enjeux, ses ressources, son organisation et ses ouvertures partenariales. Cette présentation a permis une discussion avec les participants sur les modes d'interaction du CNES avec les acteurs de recherche et d'innovation.

Le CNES propose aux pouvoirs publics la politique spatiale de la France et la met en œuvre. Il entretient des relations très étroites avec l'industrie spatiale, ses partenaires européens dans le cadre de l'Agence spatiale européenne et de la Commission européenne, et à l'international.



Patrick Nédellec



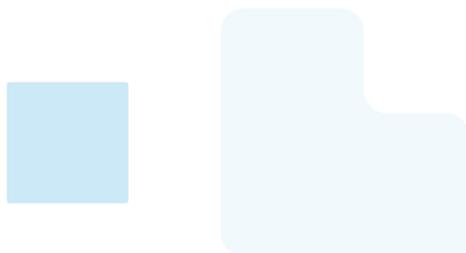
Yuko Harayama



Alexander Cooke



Thierry Damerval



2.

Échanger entre membres

Le réseau intersectoriel de la recherche française

—

L'ANRT offre à ses membres de nombreuses occasions d'échange de points de vue et de partage d'expériences. Ces interactions entre représentants d'entreprise et de laboratoire témoignent de la grande confiance qu'ils s'accordent. Ces temps d'échange se caractérisent par une parole libérée, un engagement commun, une assiduité remarquable.

Club Europe, innovation et compétitivité

Ce club réunit les acteurs les plus engagés en matière de politique de recherche européenne. Articulant vision stratégique et modalités de mise en œuvre, l'ANRT et les membres du Club s'entraident pour tirer le meilleur parti du programme européen Horizon 2020 (2014-2020), peser sur les évolutions du futur 9^e programme-cadre Horizon Europe (2021-2027), et éclairer de nouveaux challenges tels que la valorisation des données de recherche.

Le club Europe, innovation et compétitivité conjugue désormais 3 groupes de travail :

- > European research area - ERA
- > Data from research to business
- > Innovation & compétitivité - INNECO

Ces groupes offrent un espace de partage des bonnes pratiques pour appréhender les appels à projets mais aussi comprendre les mécanismes réglementaires ou fiscaux.

European research Area - ERA

En 2018, ce groupe a été très actif dans le cadre de la préparation du 9^e programme-cadre de recherche et d'innovation avec la publication de trois « position papers » et la participation à une consultation publique. L'ANRT a porté les recommandations élaborées collectivement avec ses membres auprès des autorités européennes et nationales. Alors que l'ensemble du programme Horizon Europe n'est pas encore adopté, plus de 50 % des propositions portées par l'ANRT ont été prises en compte. En parallèle de

la préparation du futur programme, le GT ERA échange sur les évolutions du programme Horizon 2020 et le partage d'expérience sur sa mise en œuvre.

PRISES DE POSITION DE L'ANRT :

« 21 mesures concrètes pour simplifier le programme-cadre », janvier 2018 et présenté le 7 mai à l'innovation School d'EARTO

« Appel de l'ANRT pour un programme-cadre à 160 milliards d'euros » en lien avec la consultation publique de la Commission européenne sur les fonds de l'UE dans le domaine de l'investissement, de la recherche et de l'innovation, des PME et du marché unique, mars 2018

« Preliminary position paper on the FP9 » en lien avec la consultation de la Commission concernant la proposition Horizon Europe, juillet 2018

« The future European partnerships » recommandation paper, novembre 2018

« Bien que dédiés à la mise en œuvre de la politique de recherche et d'innovation de l'Union européenne, les partenariats européens tels que les entreprises communes ou les partenariats public-privé contractuels, contribuent également aux politiques de compétitivité. C'est pourquoi le groupe ERA recommande d'examiner les conditions de marché dès les premiers stades des travaux de recherche afin d'accélérer la mise sur le marché des innovations. Dans cette perspective, les feuilles de route des partenariats européens devraient comprendre un chapitre dédié aux impacts normatifs et réglementaires. »

Data from research to business

Créé en juin 2018, ce groupe a pour ambition d'accompagner les participants à tirer le meilleur parti de l'ouverture de la science et des données de recherche. Sa feuille de route s'articule autour de trois axes :

- > **analyse des modèles** économiques autour de la donnée ;
- > **établissement d'un plan de montée en compétence** des différentes fonctions impactées par l'évolution des pratiques due à l'ouverture de la science ;
- > **cartographies des alignements ou insécurités juridiques** entre les différents règlements européens et nationaux.

34
ORGANISATIONS
MEMBRES DE L'ANRT

17
ORGANISATIONS
PUBLIQUES DE RECHERCHE

17
GRANDS
GROUPES INDUSTRIELS

LES MEMBRES DE L'ANRT
REPRÉSENTENT

34%
DE LA PARTICIPATION AU
PROGRAMME CADRE ET 51% DES
FINANCEMENTS HORIZON 2020
REÇUS PAR LA FRANCE DEPUIS
2014.

50%
DES PROPOSITIONS DU CLUB
PRISES EN COMPTE DANS
HORIZON EUROPE

Innovation & compétitivité - INNECO

Ce groupe se réunit mensuellement depuis 2007 ; ses membres apprécient d'y échanger leurs meilleures pratiques en matière de contrôles fiscaux liés au crédit d'impôt recherche (CIR), de transformations de leurs organisations pour la R&D, ou de stratégies de développement international.

NOTRE ÉTUDE ANNUELLE D'IMPACT DU CIR

Les engagements réitérés de sanctuarisation du crédit d'impôt recherche pris par les présidents de la République et les gouvernements successifs n'ont pas empêché sa remise en cause périodique. Le groupe de travail Innovation et compétitivité s'attache à produire des informations comparatives objectives, fruit du partage des réalités de terrain des participants.

Deux enseignements principaux ressortent des travaux du panel ANRT CIR en 2018. La constance de la politique française de soutien à la R&D des entreprises commence à payer. En comparaisons internationales, la France conserve un avantage compétitif qui semble se traduire par une plus grande attractivité (graphique 1). La taille du drapeau français, proportionnel aux effectifs de recherche des entreprises membres du panel de l'ANRT 2018 localisés en France s'élève à 62 % ; cette proportion était de 48 % en 2016.

De plus, avec le recul, il s'avère que le CIR a été utilisé par les entreprises au profit de la mutation de nos écosystèmes de recherche-innovation-développement vers l'économie de la connaissance. Le recours aux compétences des chercheurs s'est intensifié de manière spectaculaire au cours de la décennie 2006-2015, malgré la désindustrialisation (graphique 2).

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Grâce à un panel d'entreprises bénéficiaires du CIR, l'ANRT suit depuis 2011 l'effet direct de cette mesure sur le coût du travail du chercheur, partout où les membres disposent d'équipes de R&D. En effet, « l'avantage CIR » n'existe qu'au regard des dispositifs et conditions de recherche dans d'autres pays du monde. Ainsi, l'indice de référence est le coût moyen du chercheur en France avant toute subvention et mobilisation du crédit d'impôt recherche. L'ANRT agrège les données comptables fournies par les entreprises du panel pour produire les coûts comparés de leurs chercheurs dans différents pays. Traitant les données en toute confidentialité, elle bénéficie de la confiance des entreprises participantes. L'extraction de telles données des systèmes d'information comptable procède, selon les organisations, d'un niveau de difficulté variable.

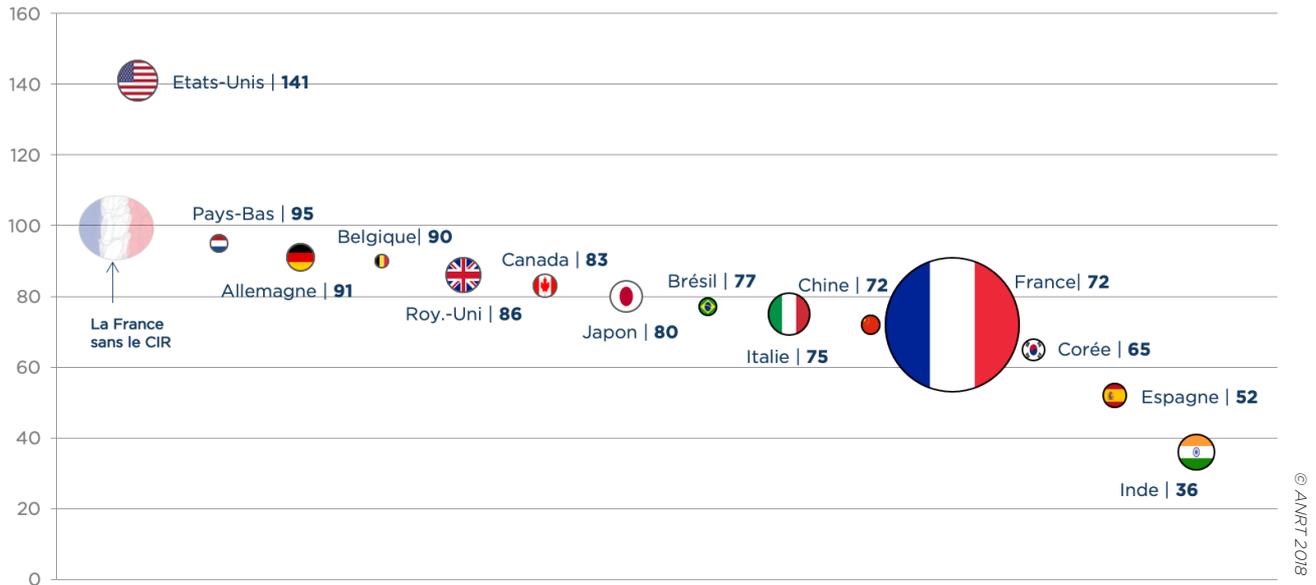


L'ANRT EST MEMBRE DU CORE TEAM DESCA

Development of a Simplified Consortium Agreement, dont la mission est de formaliser un modèle d'accord de consortium pour le programme-cadre. Les évolutions des conditions d'exécution du programme Horizon 2020 survenues en 2018 n'ont pas nécessité de révision de ce modèle.

■ GRAPHIQUE 1

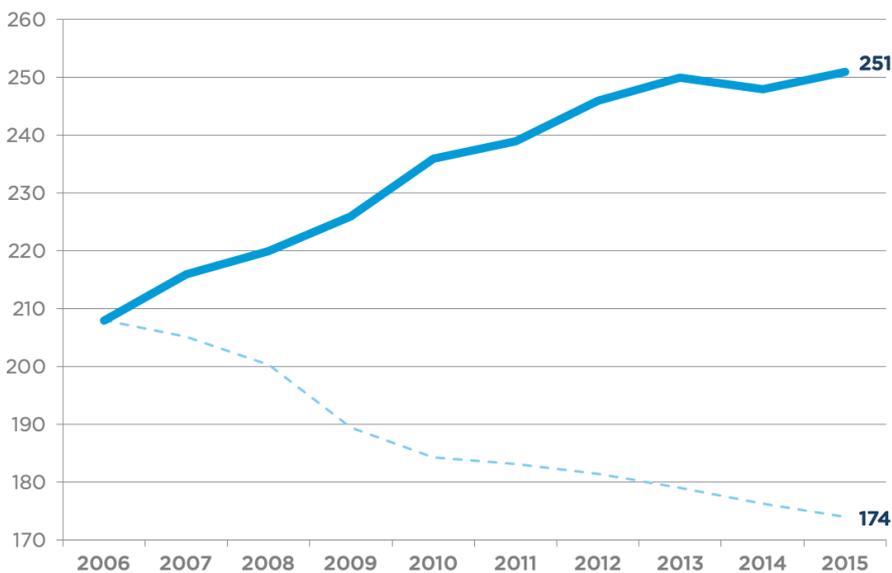
EN 2017, UNE COMPÉTITIVITÉ SOLIDE AU SERVICE D'UNE ATTRACTIVITÉ ENCORE ÉMERGENTE



Clé de lecture : la taille des drapeaux est proportionnelle aux effectifs de R&D des entreprises du panel. La position sur l'axe des ordonnées indique le cours du chercheur exprimé en indice : la valeur 100 correspond au coût moyen du chercheur français sans CIR ni subvention.

■ GRAPHIQUE 2

LE CIR ACCOMPAGNE LA MUTATION DE NOS ÉCOSYSTÈMES VERS L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE



Si les entreprises industrielles s'étaient contentées de continuer à embaucher en R&D comme en 2006, les effectifs de R&D s'élèveraient en France à 174 032 au lieu des 251 444 observés en 2015.

Sources : « L'état de l'emploi scientifique en France », MESRI-SIES, octobre 2018 ;

« Marché du travail - Séries longues - 2015 », Insee Résultats, mars 2016. Traitements et présentation ANRT, octobre 2018.

Club PME & ETI Innovation et Territoires

L'ANRT accompagne les PME et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) à tirer le meilleur parti des dispositifs de soutien, notamment européens, aux activités de recherche et d'innovation en organisant des rencontres avec d'autres PME, des grands groupes et des grandes structures de recherche publique. En 2018, ce sont 70 participations qui ont contribué aux 4 ateliers :

 5 février 2018

Premier draft de la Direction générale de la recherche et de l'innovation pour le futur Conseil européen de l'innovation du 9^e PCRI afin d'alimenter la position française.

 26 mars 2018

Construction de relations plus efficaces entre les start-up, les PME, les ETI et les grands groupes. Trois grands groupes français ont partagé leurs visions sur une construction mutuellement profitable permettant le développement de l'activité y compris à l'international. Consultation publique de révision de la définition européenne de la PME.

 2 juillet 2018

Futur Conseil européen de l'innovation d'Horizon Europe afin d'alimenter la position française.

 26 novembre 2018

Futur « Enhanced pilote » du Conseil européen de l'innovation d'Horizon 2020 dans l'optique de préparer des membres de l'ANRT à postuler.

Point de contact national pour les PME – PCN PME

En tant que membre du Point de contact national pour les PME, l'ANRT partage et déploie son expertise des dispositifs de soutien aux PME et aux ETI d'Horizon 2020 :

- > l'instrument PME ;
- > le Fast Track to Innovation ;
- > le pilote du Conseil européen de l'innovation ;
- > InnovFin.

AU COURS DE L'ANNÉE 2018, LE PCN PME DE L'ANRT A EN PARTICULIER

- > orienté 82 PME vers l'instrument PME, les projets collaboratifs et le Fast Track to Innovation ;
- > relu 16 propositions de projet ;
- > aidé à la recherche de partenaires pour 21 consortiums.



*Le Club PME ETI
Innovation et Territoires
de l'ANRT est un lieu
unique de partage
d'expériences entre pairs,
pouvoir échanger avec
des confrères d'horizons
divers sans être jugé est
un atout »*

*retour d'évaluation
du club PME-ETI*

Le PCN PME a contribué à l'élaboration de la position française sur le Conseil européen de l'innovation (EIC) :

- > Avis sur le document informel relatif au volet innovation du 9^e PCRI (22 janvier 2018).
- > Propositions pour accroître la participation des équipes françaises au PCRI (31 janvier 2018).
- > Avis sur le draft de l'EIC, pilier 3 « Innovation ouverte » d'Horizon Europe (4 juillet 2018).
- > Avis sur les amendements relatifs à l'innovation ouverte d'Horizon Europe (23 juillet 2018).
- > L'instrument PME, un consensus unanime pour un programme jugé attractif (4 août et 3 octobre 2018).

ReSci ma recherche j'en parle ! Rencontres scientifiques avec les doctorants Cifre

Depuis 2014, l'ANRT organise des rencontres intergénérationnelles en donnant la parole aux doctorants Cifre devant une assemblée composée des membres de l'ANRT, élargie aux hiérarchiques et directeurs de thèse encadrant des doctorants Cifre.

Ces soirées sont l'occasion d'échanges de haut niveau scientifique qui permettent aux doctorants de s'exprimer hors les murs de leur communauté scientifique. Leur maturité face aux questions des chercheurs chevronnés, qu'ils ne connaissent pas, suscite chaque fois l'admiration. La jeune génération des doctorants Cifre est prête pour la relève !

12 février 2018 - Présidé par **Lucie Dupré**, chercheuse, INRA/AgroParisTech, Agriculture et environnement - Transformation et redéfinition des mondes agricoles.

13 mars 2018 - Présidé par **Irène Sartoretti**, architecte, ENSA Strasbourg L'habitat, pratiques et représentations.

6 juin 2018 - Présidé par **Philippe Descola**, anthropologue, Collège de France, La fabrique des images - Visions du monde et formes de représentations.

5 juillet 2018 - Présidé par **Hervé Levilain et Raymond Magro**, sociologues, Université de Lorraine. Mutations des politiques sociales face au numérique.

17 octobre 2018 - Présidé par **Bruno Chaudret**, directeur du Laboratoire de physique et chimie des nano-objets, Université Toulouse III et membre de l'Académie des sciences. Nanoparticules magnétiques : de la microélectronique au stockage chimique de l'énergie.

8 novembre 2018 - Présidé par **Anne-Laure George-Molland**, chercheuse, Université Paul Valéry, Montpellier. La création numérique : entre arts et sciences.

6 décembre 2018 - Présidé par **Grégory Ninot**, professeur, Université de Montpellier. Activité physique et santé : des mécanismes aux interventions non médicamenteuses (INM).



Philippe Descola



Hervé Levilain et Raymond Magro



Anne-Laure George-Molland



Grégory Ninot

Je tenais à vous dire à quel point les relations que vous m'avez permis de créer me sont d'une grande utilité. Cela m'a apporté de nombreux conseils autant en ce qui concerne mes recherches de post-doctorat qu'au niveau de mes projets professionnels au Rwanda. De plus, vos messages, toujours plein d'encouragements, ont été une réelle source de motivation. Je finis ma thèse dans quelques mois et je suis donc pleine d'espoir pour la suite. »

Nadège Nziza, doctorante Cifre.

3.

Influer

sur le système français
et européen de recherche
et d'innovation

Le pouvoir de l'intelligence collective

—

L'ANRT est reconnue pour sa capacité à construire des avis consensuels intersectoriels qu'elle a vocation à porter à la connaissance des décideurs publics. Depuis 2017, ces travaux collectifs d'analyse ou de prospective sont organisés en groupes thématiques, chacun présidé par une personnalité extérieure.

Ces groupes recouvrent plusieurs niveaux d'ambition.

Historique, le groupe dédié au système français de recherche et d'innovation porte un avis sur l'existant et suggère des évolutions d'organisation du système au niveau national ou régional.

Les groupes thématiques dédiés à la politique du numérique ou à la stratégie de recherche énergétique construisent des recommandations concrètes sur les travaux à mener, les priorités à considérer.

Le groupe consacré à la pédagogie par le jeu, participe à la création d'un nouvel écosystème fédérant les entreprises et les chercheurs autour de nouvelles méthodes pédagogiques et des enjeux d'une filière en devenir.

La stratégie nationale de recherche

énergétique (SNRE)

présidé par Olivier Appert, membre de l'Académie des technologies

Ce groupe fait suite à la publication conjointe de la SNRE par les ministères en charge de l'énergie et de la recherche en décembre 2016. L'ANRT a ainsi proposé de contribuer à associer les entreprises membres au pilotage opérationnel de la stratégie et de renforcer le dialogue entre les acteurs de recherche publics et privés. Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le ministère de la Transition écologique et solidaire ont alors intégré l'ANRT dans le comité de pilotage de la SNRE.

Installé fin 2017, le groupe a choisi de travailler sur le réseau électrique alors que la part des sources d'énergie variable augmente. La problématique des réseaux constitue un défi à la fois technologique, économique et de régulation

SNRE, SIX THÉMATIQUES PRIORITAIRES

1. La stabilité et le pilotage du réseau ;
2. L'électronique de puissance, de contrôle et de traitement ;
3. Le stockage et les moyens de flexibilité ;
4. L'utilisation des données ;
5. La cyber sécurité ;
6. Les modèles économiques.

Le travail du groupe a abouti à :

- > la présentation des travaux et des recommandations lors de la session du 8 juin 2018 du comité de pilotage de la SNRE ;
- > la présentation des travaux et des recommandations le 18 juin à Berlin dans le cadre du Franco-German workshop energy grids ;
- > la publication d'un rapport de synthèse adressé à l'ensemble des pouvoirs publics français au cours du mois de juillet 2018 ;
- > une lettre adressée à Mme Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et à M. Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances en leur qualité de présidents du Conseil de l'innovation faisant valoir les priorités de recherche considérées par le groupe, dans le cadre de la décision du défi 2019 par le Conseil.



Prospective du système français de recherche et d'innovation (SFRI)

présidé par Dominique Vernay, vice-président de l'Académie des technologies

Les travaux menés en 2018 ont prolongé la réflexion conduite par le groupe en 2017 sur la lisibilité et l'efficacité de la recherche partenariale française, qui avait donné lieu à une note à l'attention de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Cette note appelait à renforcer l'attention portée aux conditions dans lesquelles cette recherche s'effectue sur le terrain, compte tenu de la diversité des configurations locales.

Le groupe de travail a donc décidé en 2018 d'aller à la rencontre d'acteurs publics et privés de la recherche partenariale (entreprises, établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur) dans trois écosystèmes français de recherche et d'innovation chacun associé à un domaine de recherche partenariale :

- > Rennes/Bretagne : numérique, télécommunications ;
- > Nantes/Pays de la Loire : technologies avancées de production, industrie 4.0 ;
- > Paris-Saclay : numérique, mobilité, santé.

Un séminaire a donné la parole aux acteurs nationaux et régionaux le 19 novembre 2018. Ouvert par M. Philippe Baptiste, directeur de cabinet de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ce séminaire a donné lieu à l'exploration collective de :

- > la construction entre acteurs de terrain d'ambitions et de stratégies partagées ;
- > la mise en œuvre de la dynamique de site : succès, difficultés, points clés, perspectives ;
- > l'insertion dans les perspectives nationales, européennes et internationales.

Les premières analyses ont montré une forte dynamique territoriale. La SNRI locale est bâtie sur une animation infra-région de nombreux outils qui densifient les relations public-privé. L'ensemble des travaux sont publiés en mars 2019.

Pédagogie par le jeu présidé par Hélène Michel, professeure à Grenoble-Ecole de management

—
Installé le 1er octobre 2018, le groupe a programmé ses travaux autour de **six axes** :

- 1.** Accroître la motivation à s'engager, le plaisir d'apprendre et la satisfaction ;
- 2.** Développer l'apprentissage théorique : mesure et évaluation des processus d'apprentissage, des compétences ;
- 3.** Encourager la mise en œuvre, la capacité à transférer d'un monde à l'autre ;
- 4.** Mesurer les résultats organisationnels : transformation des organisations et des procédures, formation et recrutement des enseignants, émergence de nouveaux métiers, etc. ;
- 5.** Estimer le retour sur investissement : mécanismes de financement, propriété intellectuelle, valorisation, etc. ;
- 6.** Stimuler l'innovation : apparition de tiers-lieux.

Par sa capacité à organiser et animer des thématiques aussi variées et à rendre compte de la complexité des problématiques, l'ANRT est un lieu unique de partage d'informations, de réseau et de réflexion dans le paysage de la recherche européenne. Elle sait initier les sujets, les porter et faire exprimer les différentes parties prenantes dans un climat de confiance et d'ouverture remarquables. L'ambiance chaleureuse et bienveillante subtilement entretenue contribue aussi à ces objectifs.»

Rémi Dreux - ENGIE

Les attentes et perspectives du groupe sont :

❏ Générer des idées et fixer un cadre pour objectiver :

- les apports des jeux, dont les jeux numériques, dans un contexte pédagogique ;
- les conditions nécessaires pour maximiser leur efficacité.

❏ Réaliser :

- un état de l'art des publications sur le déploiement pédagogique des jeux sérieux ;
- une évaluation des jeux, dont les jeux numériques, existant sur le marché.

❏ Comprendre le monde de l'éducation pour permettre un passage à l'échelle, débloquer le marché français ;

❏ Comprendre comment certains jeux créent une dépendance, un engagement ;

❏ Permettre aux pédagogues d'adapter leurs projets au niveau des apprenants, capter leur attention, accélérer les mécanismes d'apprentissage et s'y adapter ;

❏ Reconnaître les compétences informelles à travers les parcours de vie ;

❏ Stimuler la capacité d'innovation de l'entreprise et identifier les opportunités de développement ;

❏ Participer à des projets concrets et s'insérer dans un réseau.

4.

Former pour la recherche

Des scientifiques agiles au service des secteurs académique et socio-économique

—

Les activités de formation de l'ANRT reposent très largement sur les dispositifs Cifre, Cifre-Défense et Cifre-France-Maroc, mais aussi sur l'offre de son Ecole de l'innovation qui regroupe des formations inter et intra-entreprise, des modules d'appropriation des partenariats public-privé, des actions pour entraîner les jeunes chercheurs à l'entrepreneuriat.



Les dispositifs Cifre

Cifre financées par le MESRI

Depuis 2015, la demande de Cifre croît en moyenne de 7 % par an pour atteindre un niveau record de 1 924 demandes en 2018. Cela témoigne de la volonté des entreprises innovantes d'accéder à des chercheurs en devenir qui contribuent à leur propre R&D mais les aident aussi à coopérer étroitement avec les laboratoires de la recherche publique. L'adéquation du dispositif avec les besoins de recherche partenariale a été maintes fois saluée par le gouvernement qui abonde le budget Cifre de 6 millions supplémentaires en 2019.



1450
CIFRE ALLOUÉES À
872 EMPLOYEURS
DISTINCTS

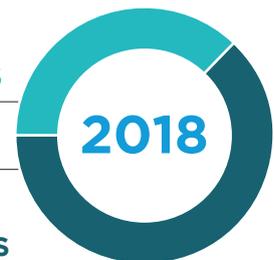
25 %
DOCTORANTS ÉTRANGERS

28 %
DOCTORANTS EN SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

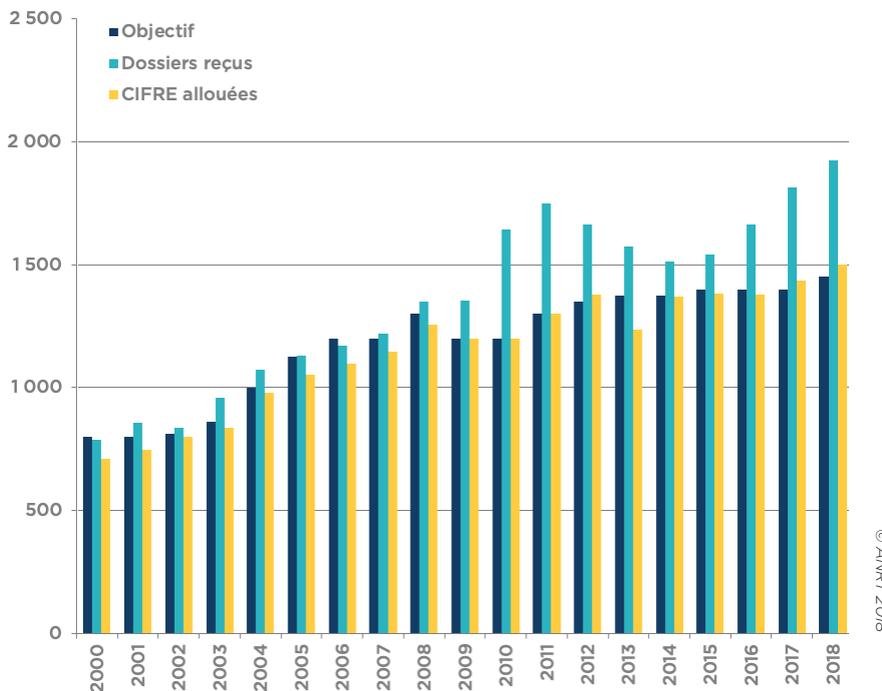
29 341 €
SALAIRE ANNUEL BRUT
MOYEN

38 %
FEMMES

62 %
HOMMES



EVOLUTION DU NOMBRE DE CIFRE DE 2001 À 2018



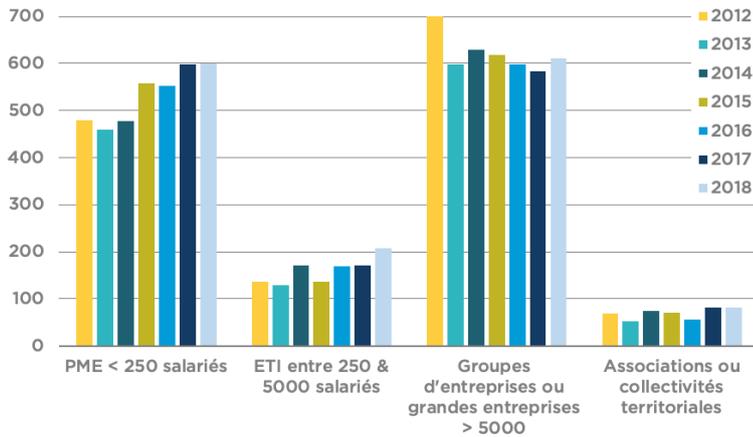
FOCUS

Le dispositif Cifre aide financièrement toute entreprise établie sur le territoire français qui recrute un doctorant durant 3 ans et lui confie une mission de R&D. Placé dans des conditions d'emploi scientifique en dehors de son laboratoire académique, le doctorant mène sa recherche dans le double cadre public-privé.

En 2018, la subvention allouée à l'entreprise était de 14 000 € par an pour un salaire brut annuel de 23 484 € à quoi peut s'ajouter le crédit d'impôt recherche sur la part non subventionnée.

Le dispositif Cifre est financé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qui en délègue la mise en œuvre à l'ANRT.

■ NOMBRE DE CIFRE SELON LA TYPOLOGIE DES EMPLOYEURS

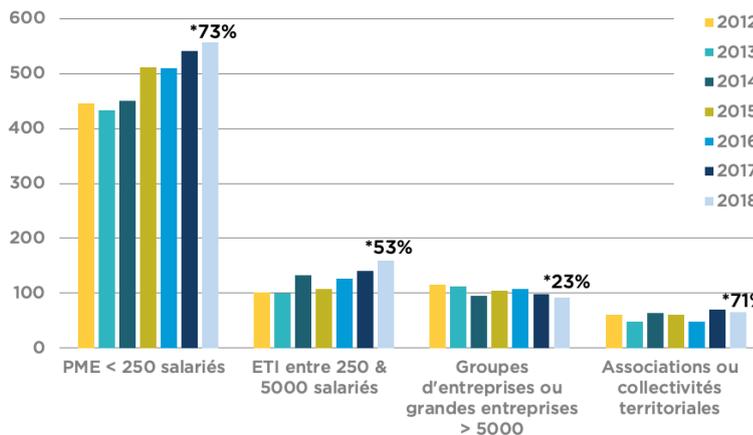


© ANRT 2018

Le nombre de Cifre allouées aux ETI bondit de 20 % en un an

Le nombre de Cifre allouées aux entreprises de taille intermédiaire (ETI) poursuit sa progression depuis 2015 et franchit pour la première fois la barre des 200 en 2018, alors qu'elles sont connues pour ne pas chercher à bénéficier des dispositifs d'accompagnement. Elles livrent ainsi un message très positif et montrent un nouveau potentiel de croissance favorable en premier lieu aux doctorants.

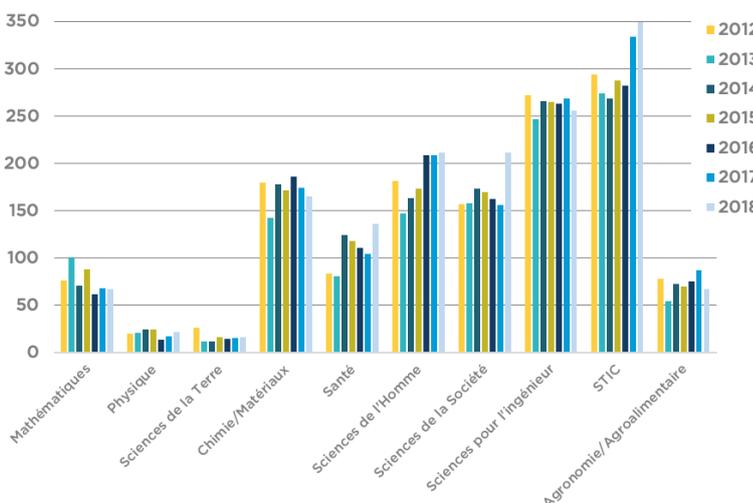
■ EMPLOYEURS DE CIFRE : 872 en 2018 dont 64 % de nouveaux par rapport aux années 2012-2017



© ANRT 2018

Les grandes entreprises et les PME font presque jeu égal avec un peu plus de 600 Cifre allouées à chacune de ces typologies d'employeurs, les premières reprenant la tête du classement. Depuis plus de six années consécutives, deux entreprises sur trois sont de nouveaux bénéficiaires du dispositif dont trois sur quatre des PME pour lesquelles le recours à une nouvelle Cifre requiert un effort d'investissement plus conséquent. Le nombre de Cifre accordées aux collectivités territoriales et aux associations reste stable.

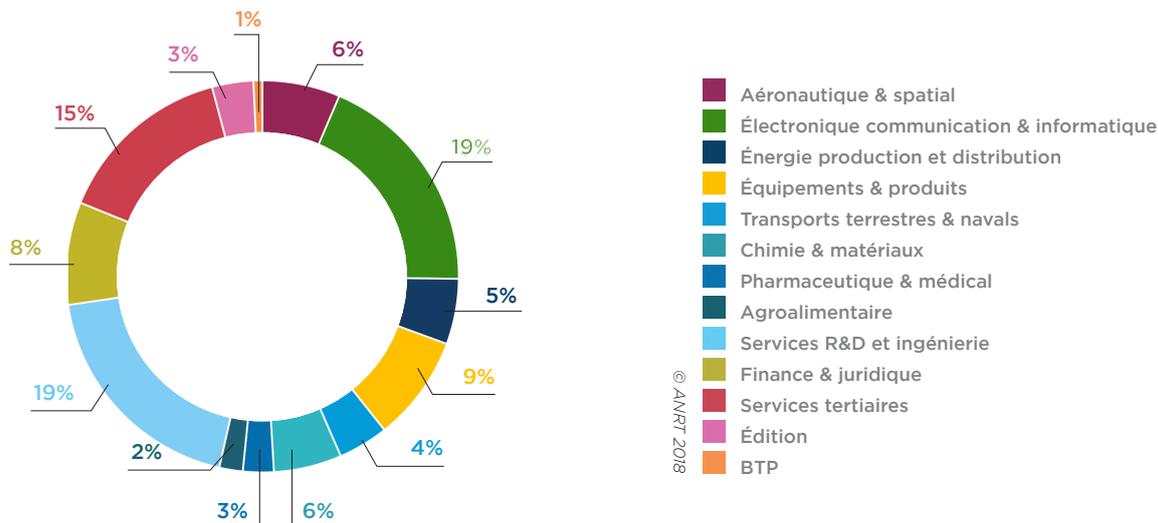
■ RÉPARTITION DES DISCIPLINES SCIENTIFIQUES DES CIFRE ACCEPTÉES



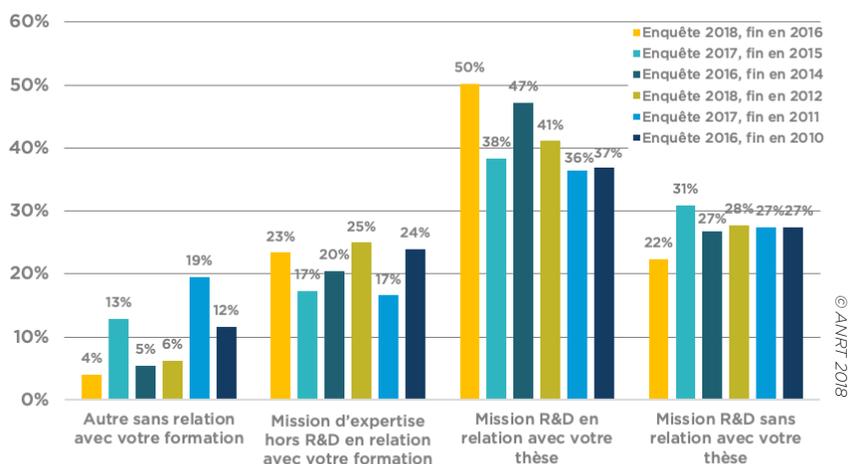
© ANRT 2018

Quant aux disciplines scientifiques, le fait marquant de l'année 2018, c'est le bond des sciences de la société, confirmant d'année en année l'intérêt des employeurs de Cifre pour les disciplines non technologiques. Les sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) confirment leur croissance et la santé marque une progression après plusieurs années de baisse consécutive.

■ RÉPARTITION DES 1500 CIFRE ACCEPTÉES EN 2018 SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



■ ACTIVITÉS DES « ANCIENS CIFRE » DANS LE SECTEUR PRIVÉ UN AN ET CINQ ANS APRÈS LA FIN DE LA CIFRE - enquêtes 2016, 2017, 2018



Evaluation des Cifre financées par le MESRI

Le dispositif Cifre, un levier privilégié pour accroître l'emploi scientifique privé.

Les enquêtes sur le devenir professionnel des doctorants Cifre montrent que 83 % d'entre eux souhaitent intégrer le secteur privé à l'issue de leur thèse. Les trois quarts y font effectivement carrière. De plus, les deux tiers exercent toujours une activité R&D dans ce secteur cinq ans après la fin de la Cifre. Ceci traduit d'une part le bon niveau d'employabilité des docteurs Cifre, mais aussi la permanence de leurs missions de R&D, au moins en début de carrière. Les entreprises s'engagent durant la thèse, mais aussi après en les recrutant (de l'ordre de 30 %). On voit ici que le dispositif Cifre joue à plein son rôle d'intégrateur de la recherche dans les entreprises. On note aussi que 4 % des « anciens Cifre » déclarent créer leur entreprise un an après la fin de la Cifre et cela progresse jusqu'à près de 10 %, 5 ans après.



Accorder un financement CIFRE à ce projet était une décision audacieuse, d'une part au vu du projet lui-même et d'autre part au vu du contexte plus général : la recherche doctorale en agence d'architecture n'en est qu'à ses balbutiements, et toute thèse menée dans ces conditions revêt nécessairement un caractère expérimental qui, espérons-le, pourra servir à d'autres pour entamer des démarches similaires. »

Un cabinet d'architecture et d'urbanisme

« La diversité du champ de compétences du doctorant est appréciée pour nous accompagner au quotidien. Son expertise dans son domaine de recherche nous a permis d'acculturer l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise »

Une PME du secteur des centres de culture physique

REGARDS CROISÉS SUR 10 000 CIFRE... RETOUR SUR UNE ENQUÊTE INÉDITE

Depuis trois ans, un questionnaire d'évaluation est soumis en fin de Cifre aux trois partenaires du dispositif : tuteurs scientifiques dans l'entreprise, directeurs de thèse et doctorants. De 2016 à 2018, le service Cifre a recueilli un total cumulé de 10 000 jeux de réponses.

Pour 23 % des entreprises, la Cifre constitue la première collaboration avec la recherche publique. Cette collaboration n'aurait pas eu lieu sans le dispositif pour près de 90 % de l'ensemble des bénéficiaires employeurs.

Pour les laboratoires, la Cifre constitue, dans 60 % des cas, un axe stratégique de partenariat public-privé avec au moins un projet en cours.

Dans près de 65 % des projets, la Cifre renvoie à un besoin d'exploration des entreprises et dans une proportion assez proche (55 %) à la recherche d'un terrain expérimental pour une nouvelle recherche pour les laboratoires. Une convergence de besoin apparaît donc entre les partenaires privés et publics.

Elle se poursuit quant aux retombées des travaux de recherche qui aboutissent à l'émergence de nouveaux sujets de R&D pour l'entreprise (42 %) comme le laboratoire (54 %).

CARACTÉRISER LA RELATION PUBLIC/PRIVÉ AU TRAVERS DES CONTRATS DE COLLABORATION CIFRE

Une pré-étude sur la caractérisation des modalités de collaboration dans le cadre du dispositif Cifre a été menée en coopération avec le Centre de gestion scientifique (CGS) de l'École nationale supérieure des Mines de Paris. Les premiers éléments, encore à confirmer par une étude robuste sur le plan statistique, évoquent que la Cifre pourrait relever d'un modèle dit à « double-impact », couplant un impact scientifique fort avec une volonté affirmée d'impact industriel.

Des partenariats pour une visibilité ciblée des Cifre

CNER

Fédération des agences de développement et des comités d'expansion économique

En 2017, l'ANRT et le CNER ont mis en place une action pilote visant à former et à outiller le personnel de 5 agences de développement et d'innovation pour mieux promouvoir le dispositif Cifre dans les territoires. Fort d'un retour positif, l'ANRT et le CNER ont prolongé l'action fin 2018, en l'élargissant à 8 nouveaux référents territoriaux répartis dans 6 agences et en veillant à favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les agences.

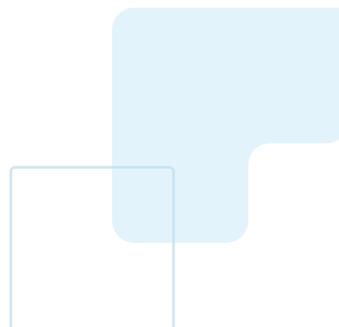


**« 1000 DOCTORANTS
POUR LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES ET
LES ASSOCIATIONS »
AVEC HESAM UNIVERSITÉ**

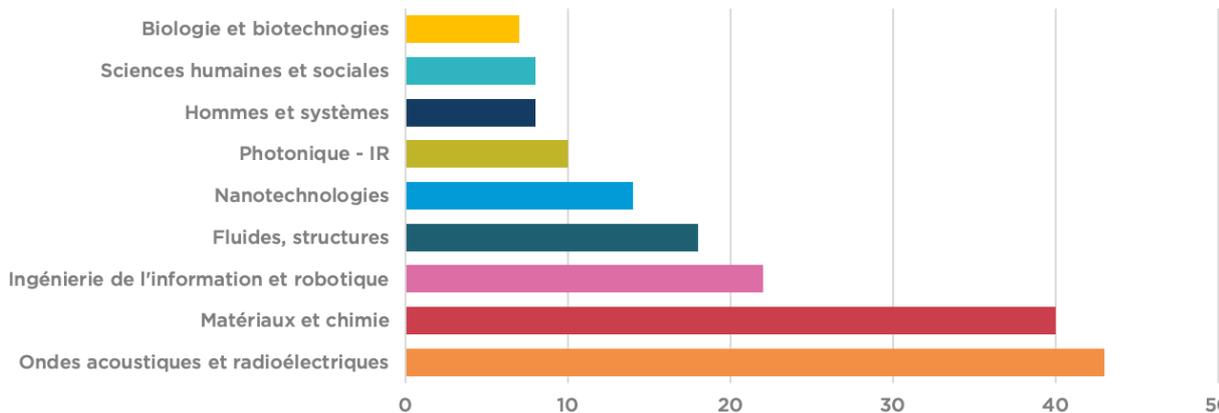
Eligibles au dispositif Cifre depuis 2006, les collectivités territoriales et les associations sont peu représentées alors même que les sciences humaines et sociales (SHS), disciplines de prédilection du secteur, totalisent 28 % des Cifre allouées en 2018, majoritairement contractées par des structures socio-économiques du secteur privé. Le programme « 1000 doctorants pour les collectivités territoriales et les associations » lancé par HESAM Université en 2017 vise à développer l'embauche de doctorants Cifre par les collectivités territoriales et les services publics. L'ANRT est associée à HESAM Université pour le développement d'outils de communication notamment une plateforme de mise en relation entre doctorants et collectivités porteuses de projets en amont de Cifre potentielles.

**CIFRE-Défense
financées par l'Agence
de l'innovation
de défense**

Le programme Cifre-Défense est désormais financé par la nouvelle Agence de l'innovation de défense créée le 1^{er} septembre. Ce programme enregistre une légère progression avec 13 Cifre allouées pour 2018. Les grands groupes maintiennent leur prédominance. C'est un dispositif de niche qui accompagne très bien les partenaires désireux de s'inscrire dans les projets de l'Agence ou les doctorants qui souhaitent se destiner au secteur de l'armement. Les disciplines les plus exprimées restent technologiques.



■ CIFRE-DÉFENSE - DOMAINES SCIENTIFIQUES 2009-2018



© ANRT 2018

Programme Cifre/France-Maroc

Co-financé par le CNRST marocain et le MESRI, depuis son installation courant 2017, le programme Cifre/France-Maroc a financé 8 projets, grâce aux actions conjointes de l'ANRT et de l'ambassade de France au Maroc. Dans le cadre de ce programme uniquement ouvert aux domaines technologiques, les projets portent sur l'agronomie, les STIC et les sciences de l'ingénieur. Les employeurs sont aussi bien des PME, des ETI que des grands groupes. Le programme présente une dynamique positive et encourageante pour 2019.

L'ANRT a également été invitée à participer au jury du Challenge franco-marocain 2018 de l'entrepreneuriat, l'occasion de promouvoir cette action de coopération bilatérale.



L'Ecole de l'innovation de l'ANRT

En 2018, l'Ecole de l'innovation est devenue le portail de l'ensemble des formations dispensées par l'ANRT. Ainsi l'Ecole de l'innovation comprend désormais : le studio de l'innovation, les formations au programme-cadre Horizon 2020, les actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Studio de l'innovation

Il propose une organisation originale de montée en compétences. Il s'agit d'aider les porteurs de projets à qualifier leur innovation pour mieux identifier leur besoin et donc faciliter la mise en relation avec les experts des centres de recherche publique.

Nous remercions nos partenaires du Studio de l'innovation : Arts et Métiers ParisTech, CEA, INRA, Onera, Sorbonne Université, UTC

JOURNÉES DE
**7 MODULES DE
FORMATION À
L'INNOVATION EN**

PARTENARIAT
dont 4 modules dédiés au
programme Horizon 2020 pour
les PME et ETI.

**SESSIONS
D'ENTRETIENS
SCIENTIFIQUES ET
TECHNOLOGIQUES**

sur les projets d'innovation des
PME et des ETI, 2 à 4 projets
audités par entreprise.

Formations au programme Horizon 2020

L'ANRT met son expertise en matière de financements européens et de propriété intellectuelle au service des entreprises et des institutions publiques par le biais de formations intra ou inter-entreprises. Ces formations au programme-cadre visent à donner, notamment au personnel dédié aux montages des projets, les clés pour accompagner les équipes de recherche lors d'un projet Horizon 2020.

**DONT
4
MODULES DÉDIÉS**

**16
SESSIONS**

**252
PERSONNES FORMÉES**

**7
FORMATIONS SUR MESURE**

**3
FORMATIONS AUX
ENJEUX DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE**

Les 24H Chrono de l'entrepreneuriat®, édition spéciale doctorants

Depuis 2011, l'ANRT organise annuellement pour les doctorants Cifre les « 24H Chrono de l'entrepreneuriat® » initialement développées par Novancia Business School Paris. Cette formation-action a pour objectif de plonger les participants au cœur du processus de création d'une entreprise.

Nos partenaires étrangers nous demandent régulièrement d'organiser une session pour leurs étudiants : Canberra 2016, Adélaïde 2017, Pune 2017.



*Pune - Inde
décembre 1 & 2 décembre 2017*

55 doctorants répartis en 8 équipes se sont affrontés sur le challenge de la création d'entreprise.



Voyages d'études en 2018 pour les lauréats australiens et indiens

Les lauréats australiens de la session organisée en juillet 2017 à Adélaïde ont été accueillis en France du 1^{er} au 12 avril 2018. Ils ont notamment été reçus par l'Ambassade d'Australie, EDF et Naval Group.

Les lauréats indiens de la session organisée à Pune en décembre 2017 ont été accueillis en France du 23 juin au 1^{er} juillet 2018. Ils ont notamment été reçus par ArianeGroup et Biomérieux.



Lauréats de l'Australia-French Entrepreneurship Challenge à Adélaïde
Ambassade d'Australie à Paris le 11 avril 2018

NOTRE ORGANISATION

Composition du Conseil d'administration

PRÉSIDENT :

Thierry BRETON,
Président-Directeur Général
d'ATOS SE

TRÉSORIER :

Jean CHAMBAZ,
Président de Sorbonne
Université

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT :

Pierre-Louis AUTIN,
Direction générale pour la
recherche et l'innovation,
MESRI

CONTRÔLEUR D'ÉTAT :

Éric PREISS,
Contrôleur Financier,
SCBCM MESRI

COMMISSAIRE AUX COMPTES :

ERNST & YOUNG AUDIT

ADMINISTRATEURS :

ARKEMA - Christian COLLETTE, Directeur R&D

CDEFI - François CANSSELL, Conseiller

CEA - Monica de VIRGILIIS, Directrice des analyses stratégiques

CETIM - Philippe CHODERLOS DE LACLOS, Directeur Général

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ - Gilles ROUSSEL, Président

DANONE - Vincent BARBIER, Directeur du Centre Daniel Carasso

EDF - Bernard SALHA, Directeur R&D

FRAMATOME - Philippe BRAIDY, Directeur Général Délégué

GICAN - Alain BOVIS, Conseiller scientifique

GROUPE PSA - Louis GALLOIS, Président du conseil de surveillance

GROUPE SEB - Bénédicte SIMOND, Directrice de la Recherche

INRA - Philippe LÉNÉE, Directeur du partenariat et du transfert pour l'innovation

INSERM - Claire GIRY, Directrice Générale Déléguée

IRIS - Emmanuel CANET, Vice-Président exécutif R&D groupe

MICHELIN - Emmanuel CUSTODERO, Directeur Scientifique

NAVAL GROUP - François DUTHOIT, VP International Development and R&D Cooperation

RINCENT BTP SERVICES - Jean-Jacques RINCENT, Président-Directeur Général

SAFRAN - Stéphane CUEILLE, Directeur Groupe R&T et Innovation

SANOFI - Isabelle THIZON-DE GAULLE, Vice-Présidente Partenariats R&D

SUEZ ENVIRONNEMENT - Xavier LITRICO, Directeur Scientifique

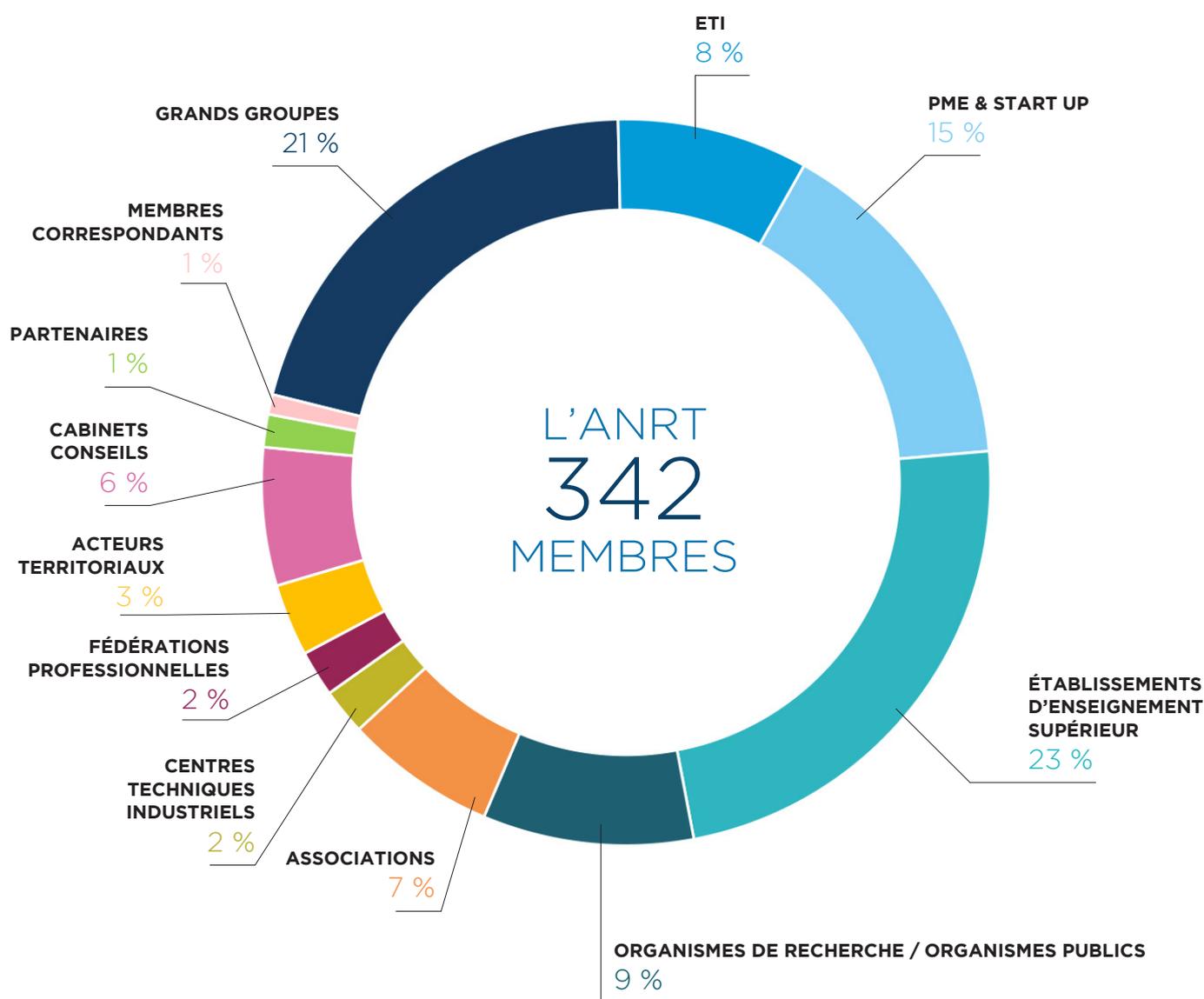
UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES - Frédéric DARDEL, Président

VALEO - Guillaume DEVAUCHELLE, Vice-Président Innovation et Développement scientifique

Les membres de l'ANRT

L'ANRT regroupe 342 membres, principaux acteurs et partenaires de la R&D en France.

D'horizons différents, ils font la richesse des échanges de notre Association et participent au rayonnement de la recherche et de l'innovation en France et à l'étranger.



71 GRANDES ENTREPRISES & GROUPES

- AIR LIQUIDE
- AIRBUS GROUP SAS
- AKKA INTERNATIONAL
- ALSTOM TRANSPORT
- ALTRAN TECHNOLOGIES
- APERAM
- ARCELORMITTAL MAIZIERES RESEARCH
- ARIANEGROUP
- ARKEMA
- ATOS
- AVRIL
- AXA RESEARCH FUND
- BIOMERIEUX
- BOUYGUES
- BUREAU VERITAS MARINE & OFFSHORE
- CONSTELLIUM C-TEC
- CONTINENTAL AUTOMOTIVE FRANCE
- CORNING SAS
- DANONE RESEARCH
- DECATHLON
- EDF
- EGIS
- ENGIE
- ERAMET
- ESSILOR INTERNATIONAL
- FACEBOOK
- FAURECIA SERVICES GROUP
- FIVES
- FRAMATOME
- GEMS SCS
- GROUPE LIMAGRAIN / VILMORIN & CIE
- GROUPE PSA
- GROUPE SEB - SEB DEVELOPPEMENT
- HUAWEI TECHNOLOGIES FRANCE SASU
- HUTCHINSON
- INVIVO GROUP
- IRIS
- LAFARGE CENTRE DE RECHERCHE
- MICHELIN
- MITSUBISHI ELECTRIC R&D CENTRE EUROPE
- NAVAL GROUP
- NAVER France
- NOKIA BELL LABS France
- ORANGE
- ORANO
- PARFUMS CHRISTIAN DIOR
- PFIZER
- PHILIPS FRANCE COMMERCIAL
- RATP
- RENAULT SAS

- RTE-FRANCE
- SAFRAN
- SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE
- SAINT-GOBAIN
- SANOFI
- SAVENCIA
- SCHLUMBERGER
- SCHNEIDER ELECTRIC
- SIEMENS HEALTHCARE
- SNCF
- SOLVAY - RHODIA OPERATIONS
- SPIE BATIGNOLLES
- ST MICROELECTRONICS
- SUEZ
- THALES
- THOMSON LICENSING SAS
- TOTAL SA
- VALEO MANAGEMENT SERVICES
- VEOLIA ENVIRONNEMENT
- VINCI
- ZODIAC AEROSPACE

29 ETI

- ACOME
- ARMOR SAS
- AVL FRANCE SAS
- BERGER-LEVRAULT
- BERTIN TECHNOLOGIES
- COOPER STANDARD
- FAVI
- FLORIMOND DESPREZ
- HYDRECO GUYANE
- KROHNE
- LABORATOIRE ANIOS
- LFB BIOTECHNOLOGIES
- LIVANOVA
- MISTRAS GROUP
- MONTUPET
- OVH
- POCLAIN HYDRAULICS INDUSTRIE
- RADIALL
- ROQUETTE FRERES SA
- SEPTODONT
- SOFTBANK ROBOTICS
- SOITEC
- SOLYSTIC
- SPF
- TDF
- TEREKA
- THUASNE
- TRANSGENE
- VIBRACOUSTIC NANTES

53 PME / START-UP

- AIA INGENIERIE

- ALGO'TECH INFORMATIQUE
- ATEME
- AXONIC
- BERNARD CONTROLS
- BIOVITIS SA
- BRAIN CUBE
- CERB
- CITF
- CLINSEARCH
- COSMO TECH SAS
- COVAL
- CYNAPSYS TECHNOLOGIES
- DBV TECHNOLOGIES
- DIGITAL & ETHICS
- EDIFIXIO
- EDITIONS TECHNIQUES DE L'INGENIEUR
- EFJM
- ENGIE GREEN
- GENOMIC VISION
- HORUS PHARMA
- HYBRIGENICS SERVICES
- IMRA EUROPE
- IREIS
- IREPA LASER
- ITK
- KALRAY
- MAGENCY DIGITAL
- NORELEM
- ONLINE FILM FINANCING
- POLLEN METROLOGY
- QUANTCUBE TECHNOLOGY
- REGULAXIS
- RINCENT BTP SERVICES
- SANTEN
- SCALITY
- SEMIOCAST
- SILAB
- SKIN'UP SAS
- SOFRADIR
- SOL SOLUTION
- SOLVIONIC
- SOPHIA CONSEIL
- STAR ENGINEERING
- STRATEGIES
- STREAMVISION
- SURICOG
- TAEMANA
- TEMATYS
- THERANEXUS
- TRAPIL
- TRAXENS
- TRONICS MICROSYSTEMS

80 ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- AGROPARISTECH
- AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ
- ARTS ET METIERS PARISTECH

- BORDEAUX INP (Institut Polytechnique de Bordeaux)
- CENTRALE LILLE
- CENTRALE MARSEILLE
- CENTRALESUPELEC
- CESI
- CHIMIE PARISTECH
- COMUE - UNIVERSITE PARIS EST
- COMUE UBFC
- ECAM - EPMI
- ECL
- ECOLE DE BIOLOGIE INDUSTRIELLE
- ECOLE POLYTECHNIQUE
- EESC GRENOBLE ECOLE DE MANAGEMENT
- EFREI PARIS (Ecole d'Ingénieur en Informatique et Technologies du Numérique)
- EISTI (Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information)
- ENAC (Ecole Nationale de l'Aviation Civile)
- ENACO INGENIERIE
- ENS ARCHITECTURE NANCY
- ENSAS
- ENSIC
- ENSICAEN (Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen)
- ENSTA PARISTECH
- EPIT (Ecole pour l'Informatique et les Techniques Avancées)
- ESA (Ecole Supérieure d'Agriculture)
- ESIGELEC
- ESME-SUDRIA
- ESSEC BUSINESS SCHOOL
- ESTIA
- EURECOM
- FCS CAMPUS PARIS SACLAY
- HEC
- ICAM-LILLE (Institut Catholique d'Arts & Métiers)
- IMT
- INSA-LYON (Institut National des Sciences Appliquées)
- IOGS (Institut d'Optique - Graduate School)
- ISAE (Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace)
- ISEP (Institut Supérieur d'Electronique de Paris)
- LE MANS UNIVERSITÉ
- MINES PARISTECH
- SORBONNE UNIVERSITÉ
- TELECOM PARISTECH
- UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE

- LILLE
- UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE
- UNIVERSITÉ D'ANGERS
- UNIVERSITÉ DE BORDEAUX
- UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
- UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE
- UNIVERSITÉ DE CERGY PONTOISE
- UNIVERSITÉ DE CORSE
- UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE
- UNIVERSITÉ DE LA REUNION
- UNIVERSITÉ DE LIMOGES
- UNIVERSITÉ DE NÎMES
- UNIVERSITÉ DE POITIERS
- UNIVERSITÉ DE RENNES I
- UNIVERSITÉ DE ROUEN
- UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
- UNIVERSITÉ DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
- UNIVERSITÉ DU HAVRE NORMANDIE
- UNIVERSITÉ DU LITTORAL COTE D'OPALE
- UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES
- UNIVERSITÉ PARIS 8
- UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES
- UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT PARIS 7
- UNIVERSITÉ PARIS I PANTHEON SORBONNE
- UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE
- UNIVERSITÉ PARIS SUD
- UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE
- UNIVERSITÉ TOULOUSE I CAPITOLE
- UNIVERSITÉ TOULOUSE JEAN JAURES
- UPJV (Université de Picardie Jules Verne)
- UPS (Université Toulouse III - Paul Sabatier)
- URCA (Université de Reims Champagne Ardenne)
- UTBM (Université de Technologie de Belfort-Montbéliard)
- UTC (Université de Technologie de Compiègne)
- UTT (Université de Technologie de Troyes)
- UVSQ (Université Versailles Saint Quentin)

32 ORGANISMES DE RECHERCHES ORGANISMES PUBLICS

- ADEME
- AMIES (Agence pour les Mathématiques en Interactions avec les Entreprises et la Société)
- ANDRA (Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs)
- BPI FRANCE FINANCEMENT
- BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières)
- CEA
- CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité, et l'Aménagement)
- CIRAD (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement)
- CNCR (Institut Français des Sciences et Technologies de Transports, de l'Aménagement et des Réseaux)
- CNES
- CNRS
- CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment)
- DGA
- F-CRIN (French Clinical Research Infrastructure Network)
- HOSPICES CIVILS DE LYON
- ICM (Institut du Cerveau et de la Moelle épinière)
- IFPEN (IFP Energies Nouvelles)
- IFREMER
- IFSTTAR (Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux)
- INED (Institut National d'Etudes Démographiques)
- INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques)
- INPI
- INRA
- INRIA
- INSERM
- INSTITUT DE LA VISION
- INSTITUT PASTEUR
- IRD
- IRSTEA
- LAAS-CNRS (Laboratoire d'Analyse et d'Architecture des Systèmes)

NOTRE ORGANISATION

- LNE (Laboratoire National de Métrologie et d'Essais)
- ONERA (Office National d'Etudes et Recherches Aéronautiques)

23 ASSOCIATIONS

- AMVALOR (Société de Valorisation des Arts et Métiers)
- ARMINES
- ABG (Association Bernard Gregory)
- ACTA (Association de Coordination Technique Agricole)
- ACTIA (Association de Coordination Technique pour l'Industrie Agro-alimentaire)
- AICARNOT
- ASRC (Association des Structures de Recherche Contractuelle)
- ATILH (Association Technique de l'Industrie des Liants Hydrauliques)
- CCI France
- CDEFI (Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs)
- CETI (Centre Européen des Textiles Innovants)
- CFE
- CGE
- COPADER (Conférence des Présidents D'ADER)
- FONDATION ARTS ET METIERS
- FCS PSL (Fondation Cooperation Scientifique Paris-Saclay)
- FONDATION PARISTECH
- FRANCE INDUSTRIE
- IESF
- IREX
- IRT SYSTEM X
- RESEAU C.U.R.I.E
- RESEAU CTI (Centres Techniques Industriels)

7 CENTRES TECHNIQUES

- CERIB (Centre d'Etudes et de Recherches de l'Industrie du Béton)
- CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques)
- CTC GROUPE (Comité Professionnel de Développement Cuir Chaussure Maroquinerie)
- CTCPA (Centre technique de

la Conservation des Produits agricoles)

- CTMNC (Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction)
- CTP (Centre Technique du Papier)
- IFTH (Institut Français Textile Habillement)

7 FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES

- CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière)
- FFR (Fédération Française de Rugby)
- FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication)
- FIEV (Fédération des Industries des Equipements pour Véhicules)
- FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics)
- GICAN (Groupement des Industries de Construction et Activités Navales)
- GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales)

11 ACTEURS TERRITORIAUX

- ADI NOUVELLE AQUITAINE
- AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT ET D'INNOVATION
- AUVERGNE RHONE-ALPES ENTREPRISES
- BDI (Bretagne Développement Innovation)
- CAPENERGIES
- CCI PARIS IDF
- IMAGINOVE
- SATT AQUITAINE SAS
- SATT IDFINNOV
- SYSTEMATIC PARIS REGION
- TVT INNOVATION (Toulon Var Technologies)

21 CABINETS CONSEIL

- 7PARTNERS
- ABSISKEY
- ADDVALENTIAM
- AYMING
- CABINET L.BRANDON
- CABINET NETTER
- D&CONSULTANTS

- EFFICIENT INNOVATION
- EURO FUNDING ADVISORY GROUP
- EXPERCONNECT
- FIDAL
- HEVA
- IP TRUST
- LEYTON
- LGI CONSULTING
- PARTNERING 3.0
- REUCIRS
- SCP VERBATEAM
- SO SCIENCE
- TECHNOLIS FRANCE
- ZABALA INNOVATION CONSULTING

MEMBRES CORRESPONDANTS

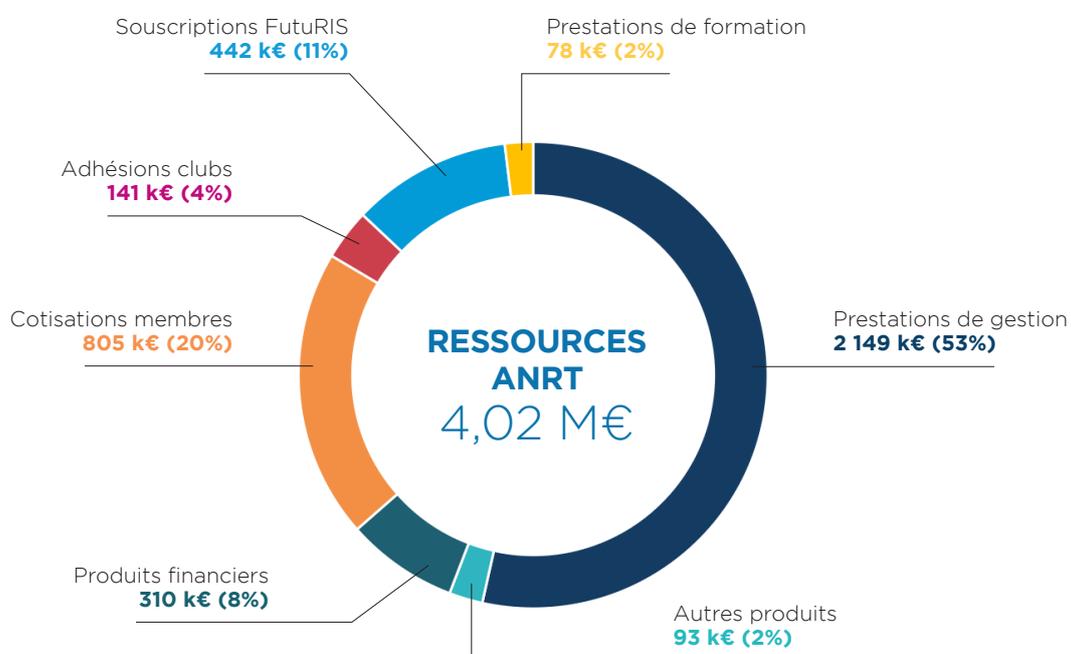
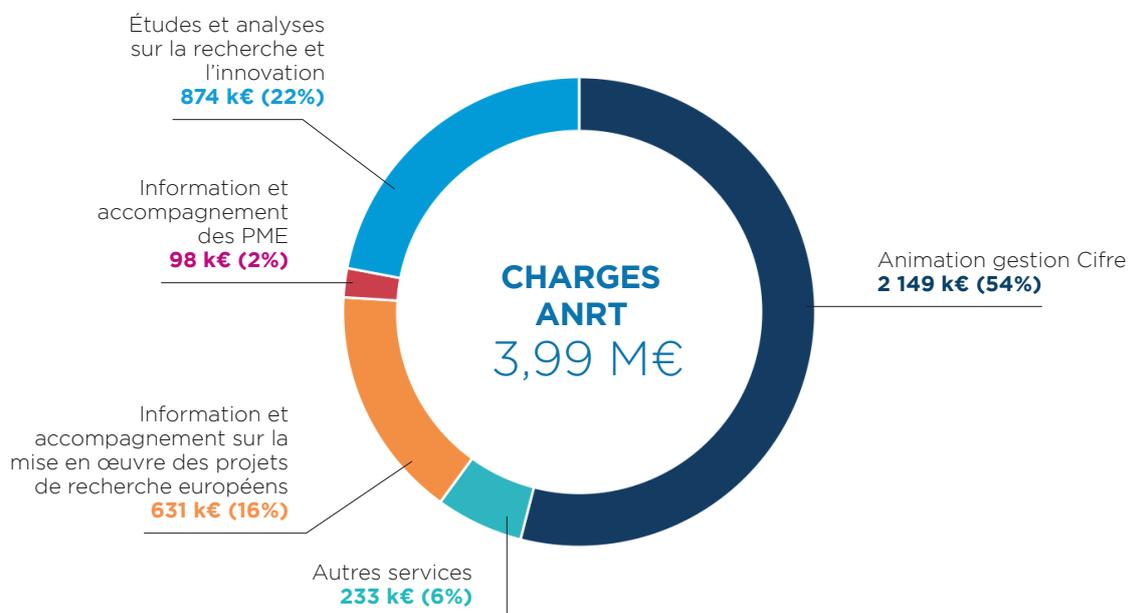
- Madame Amal AKHEYAR
- Monsieur Philippe TANGUY
- Madame Carine TERNEST

PARTENAIRES DE L'ANRT

- ANR (agence nationale de la recherche)
- CDC (caisse des dépôts et consignations)
- CPU (conférence des présidents d'universités)
- CURIF (coordination des universités de recherche intensive françaises)
- MESRI (ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation)

L'ANRT en chiffres clés

CHARGES ET RESSOURCES SUR 15 MOIS DU 1/10/17 AU 31/12/18



COMPTES ANNUELS

COMPTE DE RESULTAT (en euros HT)	30/09/17	31/12/18*
Cotisations membres	766 700	805 333
Autres produits d'exploitation	2 330 290	2 902 468
Produits d'exploitation	3 096 990	3 707 801
Frais de personnel	2 054 828	2 753 466
Frais de fonctionnement	1 177 974	1 232 958
Charges d'exploitation	3 232 802	3 986 424
RESULTAT D'EXPLOITATION	-135 812	-278 623
Résultat financier	194 484	309 528
Résultat courant avant impôts	58 672	30 904
Produits exceptionnels	0	85 500
Charges exceptionnelles	57 445	84 568
Impôts	0	0
RESULTAT NET	1 227	31 836

BILAN (en euros HT)					
ACTIF	30/09/17	31/12/18*	PASSIF	30/09/17	31/12/18*
Actif immobilisé	209 809	222 208	Fonds propres	8 694 474	8 726 311
Actif circulant	18 685 177	34 984 270	Provisions pour charges	85 500	44 500
			Dettes	10 115 012	26 435 667
TOTAL	18 894 986	35 206 478		18 894 986	35 206 478

* exercice de 15 mois du 1/10/17 au 31/12/18

Ce document est imprimé par GRAPH'IMPRIM, 9-11 rue Saint-Clair, 94000 Créteil.



La marque de la gestion
forestière responsable
FSC® C114691





33, rue Rennequin - 75017 Paris
Tél. : 01 55 35 25 50

■
www.anrt.asso.fr